

VENERIE



1907



2007

Vènerie en Bourgogne



du sanglier et Bourbonnais





Parcs ou parcours ?

Les considérations qui suivent ne concernent que la vènerie du sanglier entre les années 1947 et 2007 en Bourbonnais et Bourgogne. Plus précisément, ce territoire est grossièrement situé dans le quadrilatère Nevers - Vichy - Mâcon - Autun soit, à vol d'oiseau, un périmètre de 400 km.

C'est dans cette belle région, tantôt plate (Sologne Bourbonnaise), tantôt vallonnée (Charolais), tantôt à relief assez prononcé (contreforts du Morvan), que j'ai eu le plaisir de voir tant de chiens courants chasser le sanglier et franchir la Loire qui coupe ce secteur du Sud au Nord.

Ce qui a changé en 60 ans

Chasse en boqueteaux aux environs de Luneau (03)

Le climat ?

Je ne le pense pas. Durant la saison de vènerie, il est différent au sein de ce territoire, de notre point de vue de veneur attentif à bon nombre de subtilités ; plus doux dans l'Allier (altitude moyenne 200m) qu'en Saône et Loire (Charolais entre 300 et 400 m, contreforts du Morvan 680 m) ; la Nièvre se situant entre deux.

Les veneurs ?

Durant cette période, ils se succèdent assez peu de père en fils comme maître d'équipage, boutons ou suiveurs assidus, chacun bien souvent n'ayant pas d'antécédents veneurs, contrairement aux générations précédentes.

De nombreux équipages ou vau-traits égayèrent cette période, per-

Photo : S. Levoye



mettant à chacun de passer des journées inoubliables et de parfaire ses connaissances.

C'est ainsi que j'ai eu le plaisir d'y voir chasser le sanglier par :

- Le Rallye Bourbonnais (Armand de Montlivault) 1947-1948 ;
- Le Rallye A la Pucelle (Anet de La Celle) 1948, etc. ;
- Le Rallye Neuilly (Georges Fournier) 1947, etc. ;
- Le Rallye Chapeau (Michel Beauchamp puis Henri de Villette et Henri de Monspey) 1950, etc ;
- Le Rallye La Haut (Henri de Villette) 1963, etc.
- Le Rallye l'Aumance (Gérard

Vigand) 1960, etc. ;

Par contre, je n'ai jamais vu chasser l'Equipage de Saint-Romain, dont je suis issu, et que j'ai remonté en 1980.

Les veneurs actuels, formés dans le bain familial ou par les équipages qu'ils ont eu le goût de suivre ont, je pense, les mêmes connaissances que leurs prédécesseurs.

Les territoires ?

Ce sont les mêmes : seulement deux grands massifs, Tronçais et le mas-

sif dit Briffaut, Faye, Saint Honoré, cher à Foudras, dont on sait où il commence, sur la rive droite de la Loire, mais moins où il finit... car de boqueteaux en boqueteaux il rejoint le Morvan, immense tache verte sur les cartes.

En dehors de ces deux grands massifs, les plus grandes forêts couvrent rarement plus de 1500 ha. Ce sont quelques petites domaniales à l'ouest de la rivière Allier, ou de rares propriétés privées. L'essentiel de ces "chassers" est en boqueteaux de feuillus d'où les débuchers sont inévitables dans une campagne généralement en prés (Charolais) ou exploitée en polyculture élevage (Bourbonnais).

Noter que des enrésinements ont été faits en surface non négligeable, - entre 1960 et 1970 - en particulier créant des zones fourrées appréciées par le sanglier, tandis que les bois de taillis ne se vendant plus ou mal, de grandes surfaces boisées devenaient "claires".

... des changements notoires lourds de conséquences

En soixante ans, le paysage a été profondément modifié par la création et l'aménagement de routes et de la ligne TGV, sans oublier la pose de plaques métalliques protégeant les berges des canaux, localement devenues infranchissables par le grand gibier et les chiens.

De plus, les pratiques agricoles ont changé et le maïs s'est implanté, modifiant beaucoup le comportement des sangliers. Nous y reviendrons.

Le fait que les propriétés se soient



L'ÉQUIPAGE DE SAINT-ROMAIN

Suite...

L'Équipage de Saint Romain

Mme Yves de Maigret

Défaut en forêt de Crécy en Brie (80)



Photo : L. Croisé



Photo : S. Levoye



Photo : L. Croisé



Photo : L. Croisé

Au rapport en forêt de Crécy en Brie, M. de Maigret reçoit le trophée du sanglier pris 48 h plus tôt à Villers Cotterêts (voir pages 34, 35)

Départ à La Neuville-en-Haye, forêt de Froidmont-Hez (60)



en images

De g. à dr. : Hervé Cozenot,
M. et Mme Paul Rémandet

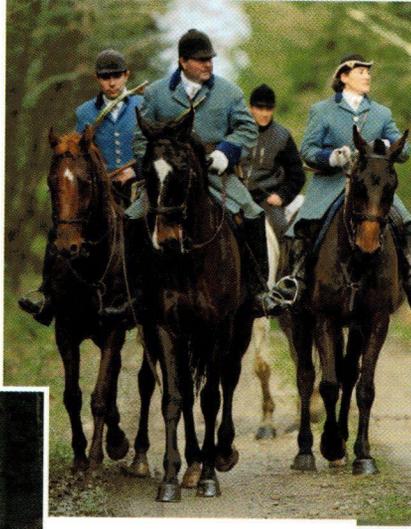


Photo : S.. Levoye

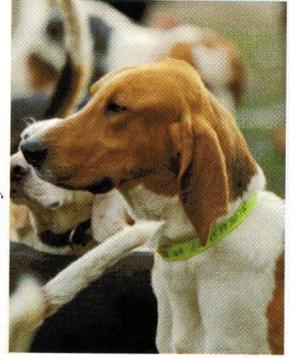


Photo : S.. Levoye

A Luneau ,
les honneurs à Hugues de Villette



Photo : S.. Levoye

En forêt du Perray (58) Elisa-
beth Rousseau et Hervé Cozenot



Photo : S.. Levoye

Rapport au rond
du Peray

Photo : S.. Levoye



L'ÉQUIPAGE DE SAINT-ROMAIN

Suite...

divisées à l'occasion de ventes, successions, etc..., crée des difficultés ou des opportunités à la vènerie, mais il a toujours été nécessaire aux maîtres d'équipage d'entretenir de bonnes relations avec un large voisinage, généralement favorable aux chiens courants, qu'ils soient à tir ou à courre.

Une difficulté notoire est l'abondance de bovins Charolais, qui sont au pré de mi-mars à mi-novembre en général. Ce bétail, surtout au printemps, est craintif et il convient souvent d'éviter de chasser, ou de prendre beaucoup de précautions lorsqu'il est au pré : ne pas trotter sur le goudron, sonner peu, ce qui rend la chasse plus difficile à suivre, parfois volontairement limitée à 35 chasses environ, alors qu'un équipage faisait généralement 52 sorties en 1960/1970.

Ces bovins, particulièrement en Charolais, pendant la période de pâturage, vivent dans des prairies naturelles d'assez petite surface (3 à 10 ha), clôturées par des haies d'épines noires ou de coudriers et charmes. Jusque vers 1980, ces haies vives étaient "plessées" à la main (brins entrelacés comme un panier d'osier) et très étanches. Les chiens, bien souvent, passaient à la queue leu leu par la coulée du sanglier, ce qui étirait le lot. Maintenant, ces haies sont entretenues mécaniquement chaque année. Leur pied est devenu assez clair et les chiens les traversent plus facilement s'il n'y a pas la clôture électrique usuelle. Cette clôture consiste généralement en 1 fil, placé à environ 1 m de haut, souvent sur chaque face de la haie. Bien souvent, il y a 2 fils, à 0,40 m et 1 m, pour protéger la haie des chèvres. Le débucher peut se dérouler sans encombre, jusqu'au moment où la décharge fatale surprend et arrête les chiens, les rendant très méfiants, affolant même ceux qui ont été le plus "pin-

chés". La retraite manquée est alors assurée et les chiens deviennent très réservés si ce genre d'embûche est répétitif. Il convient de noter que ces clôtures modifient souvent le parcours normal des sangliers, en toutes saisons, et qu'elles sont parfois utilisées dans cette intention pour prévenir des dégâts ou, sans cette excuse, pour les cantonner artificiellement.

Les chiens ?

Ils n'ont pas changé. En dehors du remarquable lot de Blanc et Noir qu'avait M. Beauchamp, ce sont généralement des Anglo-Français Tricolores, parfois avec un courant de sang Griffon, qui, de préférence ne se voit pas trop. Je ne pense pas qu'ils soient plus rapides ou plus intelligents maintenant.

De ce qui précède, l'infrastructure des voies de communication est le point essentiel dont la vènerie du sanglier doit tenir compte.



Photo : S. Levoye

Les chiens aux ordres pendant le rapport à Jonchere

Un facteur humain, qui n'est pas négligeable, doit être pris en considération. L'homme qui se dit chasseur est devenu un consommateur. Trop souvent il n'a plus de chien, plus envie de se lever tôt pour préparer la chasse. Il trouve son plaisir dans le tir. Il faut un tableau de grand ou petit gibier, gibier que beaucoup ne souhaitent plus voir déranger. Le sanglier figure là en bonne place et la notion de "res nullius" semble s'éloigner car il est agrainé à outrance, ce qui le cantonne mais lui fait perdre le côté erratique, sauvage, qui le rend... ou le rendait... sympathique. Les maïs hybrides sont maintenant cultivés partout, sur des surfaces variables mais il est disponible toute l'année sur pied ou à la volée, parfois même en libre service...

Ce régime l'alourdit, accélère son développement, augmente sa prolificité et le sédentarise. Il fait de moins en moins d'effort pour chercher sa nourriture, et perd son endurance.

Vers les années 1950, il faisait des dégâts dans les champs de pommes de terre et il était habituel, les matins de chasse, d'aller voir s'il y était venu chercher quelque "patate" oubliée en terre. Epoque révolue... c'est bien dommage. Le maïs est passé par là, même et peut-être surtout au cœur des grands massifs sur les lisières desquels il est moins que souhaitable de le voir s'aventurer.

La conséquence est que, chassé par des chiens courants, il fait beaucoup moins de longs parcours car il n'a plus la résistance physique faute d'entraînement.

Il fallait jadis quatre heures pour prendre un sanglier, quand on le prenait... et sans tourner en rond ! L'actualité est tristement bien différente car la digestion un peu lente du maïs, le manque d'entraînement



Photo : S. Levoye

A la prise, à Luneau, M. Yves de Maigret et Hervé Cozenot

des sangliers chassés de plus en plus à tir à l'aide de petits chiens (fox, teckels), les chiens courants étant parfois interdits pour la chasse à tir dans certaines domaniales, les sangliers ont bien souvent réduit leur espace vital.

En région de boqueteaux, ils "tiennent (encore) du pays" car il n'est pas rare qu'ils soient dérangés même si les jours de chasse à tir du sanglier sont réglementés, ce qui n'existait pas il y a une décennie ou deux.

Généralement, un sanglier attaqué prenait de l'avance en débucher, 15 à 20 minutes, une demi-heure... et se retrouvait au nez des chiens dans une enceinte très fourrée de taillis de feuillus exploitée 5 à 10 ans auparavant.

Dans ce fatras, après s'être "repris", il tournait pour y chercher un change éventuel, en tout cas pour y user les chiens. C'était parfois la nuit tombante et la phrase rituelle arrivait sentencieuse : "C'est une laie, elle attend la nuit, c'est cuit", ou alors "Il prend la plaine, la queue en l'air". La nuit est alors tombée, la cuisson reste la même...

Il reste à récupérer les chiens dans la nuit, par tous les temps, mais bien peu seront là pour aider, surtout s'il gèle ou s'il pleut, alors que la tunique de chacun est percée depuis longtemps. C'est sûr qu'elle séchera plus vite devant la cheminée de quelque maison hospitalière...

Quelques "petits" changements contraignants

... qui viennent épicer la vie du veneur en général, et du maître d'équipage en particulier : tout jeune, je partais avec le piqueux chercher des animaux morts ou moribonds préparés par les exploitants agricoles. C'est maintenant interdit, au même titre que de s'approvisionner dans un équarrissage, une cantine (qu'elle soit de lycée ou d'hôpital).

L'approvisionnement de viandes consignées à l'abattoir est tellement réglementé qu'il est devenu bien souvent inintéressant.

En vrac, nous avons vu naître :

- la mise aux normes des chenils



L'ÉQUIPAGE DE SAINT-ROMAIN

Suite...

- le permis de chasse exigé pour pratiquer la vènerie
- le certificat de vènerie
- l'attestation de meute
- les plans de chasse
- les plans de gestion cynégétique (confusion fréquente mais importance capitale)
- les quotas
- les fiches de prélèvements
- les dispositifs de marquage
- la variété des dispositifs de marquage et leur incidence.

Une naissance étant précédée, et souvent suivie par une gestation, nous assistons à celle d'idées nouvelles :

- les stages de formation de découpe et de vérification sanitaire de la venaison (porte entr'ouverte à des réglementations plus contrai-

gnantes ?)

- la formation des hommes de vènerie
- Natura 2000, dont l'évolution du but recherché, à obtenir peut-être par touches discrètes et successives, est à surveiller de près...
- l'Angleterre et la vènerie, pourquoi s'arrêter à l'Angleterre... ! ?
- la notion de dérangement : pourquoi l'agriculteur qui fauche son foin de grand matin dérangerait-il plus la faune ou ses congénères par le bruit de son tracteur que le bûcheron avec sa tronçonneuse, l'équipage avec ses trompes et ses chiens, le chasseur avec ses coups de fusil à peu près en toutes saisons, la RATP par la vibration ou bruit du métro particulièrement agressif pour le provincial venu découvrir

Paris et y dormir. Il a autant de droit que le citadin venu à la campagne en apprécier la quiétude.

- la notion de bien être animal : pourquoi laisser le busard fondre sur le levraut ou sur le jeune perdreau qui s'étire l'aile au soleil. Parce que c'est écologiquement normal et que pendant ce temps-là le brochet avale tout rond le gardon pourtant si beau avec son éclair d'argent. Toujours pendant le même temps, le vautrait courre le sanglier, et le loup, introduit ou non, prélève chamois, mouflons, chevreuils et moutons, en compétition avec le lynx et peut-être rival de l'ours.

Photo : L. Croisé

Quelques minutes avant l'hallali, dans une jachère en Villers-Cotterêts



Pourquoi ce "pourquoi" ?

Parce que les veneurs peuvent être appelés à donner des explications qui ne leur étaient pas demandées il y a quelques années, et qui se résumaient à dire "c'est la loi de la nature". La vènerie, en prenant par priorité les animaux les plus faibles, souvent blessés, n'est qu'un prédateur naturel, inexistant dans les zones où elle ne peut s'exercer avec succès (relief, climat), d'où... présence de loups, de lynx ou d'ours. Le résultat est pourtant le même.

La chasse au vol n'est qu'une autre variante. Il y a dans la nature un harcèlement perpétuel qu'il est vain de vouloir endiguer car il est naturel. Eve a-t-elle harcelé Adam en lui proposant la Pomme ?



Photo : L. Croisé

suffisantes pour démontrer que pour servir un tel animal à la dague ou à la lance, il faut être déterminé et que

sauf occasion assez exceptionnelle, les abois peuvent durer longtemps.

- Pénétrer dans certaines réserves de

L'accouchement fait suite à la gestation.

La vènerie a vu naître récemment de bonnes dispositions

Au moins deux :

- Servir un animal aux abois n'est plus un acte de chasse, ce qui est primordial pour un vautrait qui peut être amené à prendre fort loin du lieu d'attaque ; les abois, souvent roulants pouvant durer longtemps, sur des propriétés distinctes.

Les photos ci-contre, d'un grand sanglier pris le 31 mars 2006 par l'Equipage de Saint-Romain en forêt de Villers-Cotterêts, sur invitation du Vautrait Tiens Bon Picard (qu'il en soit remercié) sont

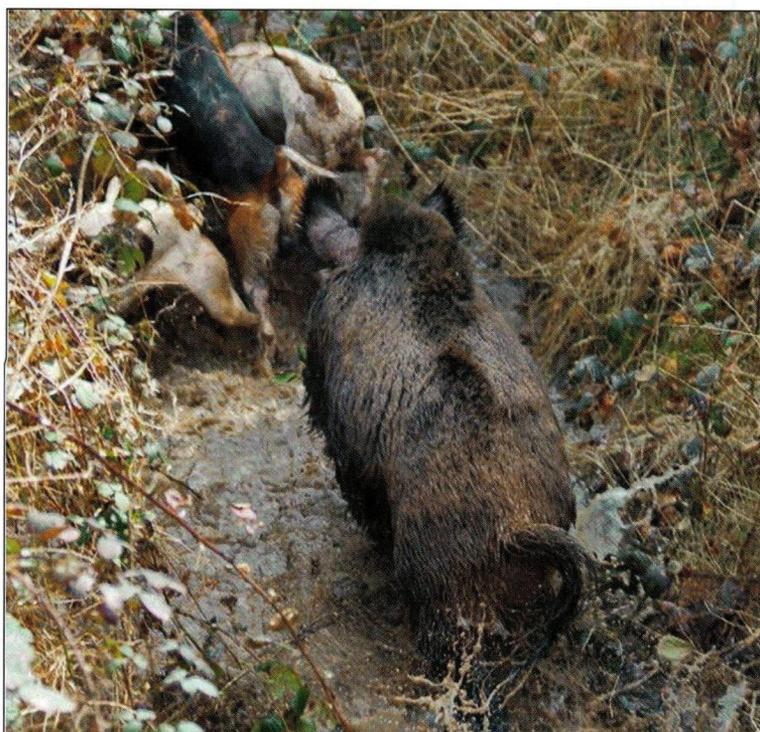


Photo : L. Croisé

En Villers-Cotterêts, un ferme très "musclé"

■ L'ÉQUIPAGE DE SAINT-ROMAIN

Suite...

chasse n'est plus répréhensible si les chiens n'ont pas été incités à en franchir la limite. Tous les modes de chasse ont leurs contraintes, de par la législation, l'éthique, la gestion, ce qui rend l'exercice de la vènerie particulièrement délicat.

Tout ce qui précède nous a peut-être éloignés du titre de cet article : "Parcs ou Parcours ?".

Depuis une décennie, peut-être deux, nous avons assisté à la création de parcs ou d'enclos, et à leur

utilisation pour y faire chasser des chiens courants. Pourquoi ?

Tout simplement parce que tout ce qui vient d'être exposé complique tellement l'exercice de la vènerie que certains recherchent la simplicité en chassant dans des engrillagements.

Aux environs de Luneau, pont sur la Vouzance

Photo : S. Levoye



Chasser ainsi occasionnellement peut être concevable pour des raisons pouvant faire l'objet d'un article détaillé. Ne chasser que dans un ou plusieurs parcs ne peut être considéré comme une pratique normale de la vènerie. Ce mode de chasse doit pouvoir se pratiquer en territoire ouvert et laisser toutes initia-

tives à l'animal chassé et aux chiens, toutes surprises et parcours imprévus au veneur. Il se réjouira de découvrir des paysages, des monuments, de surmonter des difficultés de parcours demandant endurance, diplomatie, ténacité. C'est une forme de tourisme en pleine expansion, non négligeable sur bien des plans.

Toutes les conclusions que je peux tirer de la vènerie locale du sanglier sont en partie confirmées par ce que j'ai vu auprès d'autres vautreurs pour les avoir suivis ou avoir couplé avec eux, ou tout simplement pour avoir chassé le sanglier sur des territoires différents.



L'ÉQUIPAGE DE SAINT-ROMAIN

Suite...

Ont été riches d'enseignement les chasses suivies auprès des équipages précités ou couplées avec :

- Le Vautrait Tiens Bon Picard (B. Pointier et H. Yzébe), Picardie ;
- Le Rallye Laval (Gérard et Jean-Paul Courcier), Mayenne ;
- L'Equipage de La Billebaude (Patrick Pitou, Jean-Luc de Geoffre), Sologne ;

ou suivies auprès :

- du Rallye Monplaisir (Jean-Louis Pointier), Compiègne, Saint-Gobain ;
- de l'Equipage de La Futaie des Amis (Monique de Rothschild) ;

ou offertes, organisées :

- au pied du Vercors, Isère (Jean-François et Catherine Dobremez) ;
- en Dombes, Ain (Gilles Lavirotte),
- en Bretagne, Quénécan, Côtes d'Armor (Jacques du Pontavice) ;
- en Auvergne, Centre, Apremont (Duc de Brissac) ;
- en Auvergne, montagne Bourbonnaise (Société de chasse de La Prugne) ;
- en Côte-d'Or, Hautes Côtes (plusieurs sociétés de chasse) ;
- sur le plateau du Larzac (Olivier Icard).

Ces dernières chasses effectuées sur des territoires totalement différents de celui qui est normalement chassé par l'équipage, permettent de

constater qu'il est nécessaire de s'adapter à des conditions parfois extrêmement différentes : relief, climat, sol, nature de la végétation, environnement, mentalités, etc. Plutôt que de vainement tenter de modifier ce qui est naturel, mieux vaut s'y intégrer.

Voilà pourquoi il semble préférable de chasser le sanglier en dehors de parcs.

Toutes suggestions, critiques, considérations seront les bienvenues.

Yves de Maigret,

Maître de l'Equipage de Saint-Romain

Le Beaujolais de la Venerie
“Rallye Les Avenières”

Découvrez
le Beaujolais supérieur
et le Beaujolais rosé
du Rallye Les Avenières

Guy Sapin - propriétaire récoltant
 Le Massacrier - 69620 Ste Paule
 tél. & fax. 04 74 71 21 60 - port. 06 75 21 55 82
 e-mail : avenieres@orange.fr